

AKTUELL

IMMIGRATION

Zusammenleben im Alter

Christiane Walerich

Bei der Konferenz „Quel vivre ensemble?“ standen Aspekte wie Alter und Interkulturalität im Mittelpunkt.

„Les personnes âgées sont les oubliés de la migration, c'est une population invisible“, stellt Ali Agraniou fest, Koordinator der Schweizer Plattform „Seniors d'ici et d'ailleurs“, eines Unternehmens, das von der Gesellschaft Pro Senectute, vom Roten Kreuz und der Stadt Genf auf die Beine gestellt wurde. In der Schweiz, so Agraniou, sind es vor allem die Saisonarbeiter aus Südeuropa, die als Arbeitskraft angeworben, sich ein Leben lang für das gute Funktionieren der Wirtschaft eingesetzt haben und sich nun im Alter fehl am Platze fühlen. „Sie glauben nicht einmal den gleichen Zugang zu Dienstleistungen zu haben wie die Schweizer“. Agraniou war einer der Gastredner der Konferenz „Quel vivre

ensemble entre personnes âgées de différentes cultures?“, welche diese Woche vom Familienministerium organisiert wurde.

In Luxemburg ist die Situation nicht viel anders: Obwohl nach offiziellen Angaben rund 35 Prozent der Bevölkerung im Alter von 54 bis 73 Jahren Nicht-Luxemburger sind, tritt diese Bevölkerungsgruppe fast überhaupt nicht in Erscheinung: Ihre Angehörigen sind kaum in Pflegeheimen oder Einrichtungen des betreuten Wohnens vorzufinden - laut rezenten Statistiken des Familienministeriums gibt es hier nur acht Prozent Nicht-Luxemburger - und gehören auch keinem der landesweiten Seniorenclubs an. „Zum ersten Mal stellt sich die Frage des Alters auch in Bezug auf die Interkulturalität“, so die Familienministerin. Lange sei dieser Aspekt vernachlässigt worden. So sei eine Politik für Senioren erst Ende der 80er vor dem Hinter-

grund einer alternden Gesellschaft entstanden. Vor allem durch das nationale Programm „pour personnes âgées“ von 1997 habe die Regierung nun einiges in Bewegung gebracht: Der Aufenthalt in Pflegeheimen und die häuslichen Betreuungs- und Pflegedienste wurden geregelt. Die Umsetzung der ASFT- und Assurance dépendance-Bestimmungen ein Jahr später förderten die Entwicklung von dezentralen Strukturen, zum Beispiel des „service de repas sur roue“ oder des Télé-Alarme. Die Anstrengungen der Politik galten folgenden Zielen: Den Übergang vom Berufsleben zur Rente zu erleichtern, das soziale, politische und kulturelle Engagement der Senioren zu fördern, die Isolierung der Personen zu verhindern und die Kompetenzen jedes Einzelnen durch Initiativen wie das Life-Long-Learning und den Zugang zu den neuen Informationstechnologien zu verbessern.

Aus diesen Bemühungen ist 1989 der Service RBS mit der Seniorenakademie entstanden.

Auch wenn sich die Angebote diversifiziert haben, so die Ministerin weiter, werden diese nach wie vor nicht von allen in Luxemburg lebenden Bevölkerungsgruppen wahrgenommen. Schuld daran ist einerseits die fehlende Sprachkenntnis, weshalb darauf hingearbeitet werden muss, dass die vielfältigen Kommunikationsmöglichkeiten - in Luxemburg vorhandene fremdsprachige Medien zum Beispiel - stärker genutzt werden. Ali Agraniou forderte auf der Grundlage seiner Schweizer Erfahrungen, Synergien mit den verschiedenen kulturellen Vereinen und sonstigen in Frage kommenden Stellen und Personen zu nutzen. Auch sei die Schaffung einer Agentur wichtig, die sich insbesondere um die Altersgruppe der über 50-jährigen Immigranten kümmert, die oft doppelt diskriminiert und von Armut bedroht sind, so Agraniou. Ihnen muss bei der Arbeitssuche und bei den Rentenformalitäten geholfen werden.

VILLEROY ET BOCH

Ces patrons qui rendent malade

David Wagner

La direction de Villeroy et Boch n'est pas à court de menaces. Mais les salarié-e-s sont déterminé-e-s à mener la lutte jusqu'au bout.

« L'ambiance est maussade ». Comment Gilbert Matarazzo, président de la délégation du personnel de Villeroy et Boch, pourrait-il décrire autrement l'atmosphère qui règne parmi les des salarié-e-s de la faïencerie qui vont se retrouver prochainement sur le carreau? Quiconque songerait encore à nier l'existence de la lutte des classes, devrait regarder de plus près ce qui se passe au Rollingergrund. Et la violence vient bien du patronat. En témoigne la dernière « initiative » de la direction : une lettre signée par le directeur-gérant Charles-Antoine de Theux et par le directeur de production Pascal Worré qui menace les 54 salarié-e-s en congé maladie depuis la fin octobre.

Bien que tous ces salarié-e-s sont en possession d'un certificat médical

attestant de leur état, la direction les accuse de vouloir « perturber l'activité de production de notre société ». Comme si ce n'était pas la direction qui souhaitait tout simplement mettre fin à la production... En tout cas, après le 26 octobre, lorsque la direction menaçait de licenciement pour faute grave les salarié-e-s qui avaient décidé d'une plénière perpétuelle, tous les moyens sont bons pour liquider le site à moindres coûts. Le contrôle médical de la Caisse nationale de santé a déjà fait savoir qu'il n'entendait pas participer à cette démarche de flicage demandée par V&B. Pour ce qui est des lois, Jean-Claude Bernardini, permanent à l'OGBL, rappelle que V&B devrait également rendre compte de la manière dont les subsides qui lui ont été accordés par l'Etat ont été utilisés. Dans sa réponse à la question parlementaire du député André Hoffmann (déi Lénk), le ministre du travail Nicolas Schmit (LSAP) avait fait savoir que le gouvernement allait

tout mettre en oeuvre pour récupérer sinon l'ensemble alors du moins une partie de ces aides. Contacté par le woxx, un fonctionnaire du ministère de l'économie, plutôt gêné, a exprimé son doute que ces subsides puissent être rendus public. « Je crois que cela générerait l'entreprise », explique-t-il. Mais il y a certainement d'autres points qui gêneraient tout autant la direction. Car Bernardini voudrait également savoir pourquoi V&B a fait travailler des salarié-e-s en chômage partiel même le week-end. « Faire travailler des gens en temps partiel alors que l'on pouvait engager des salariés à temps plein, cela sent l'irrégularité », dit Bernardini.

Ces questions devraient être abordées à partir du jeudi 12 novembre, date à laquelle la procédure de conciliation a été engagée. Elle durera deux semaines. D'ici là, un compromis doit être trouvé. Sinon, « on a l'intention de continuer à bouger », prévient Gilbert Matarazzo. Pour l'instant, la di-

rection n'est pas prête de déboursier plus de 74 euros par mois travaillé, alors que les salarié-e-s demandent au moins 120 euros, ce qui correspond au dernier plan social de 2006. « Le problème, c'est qu'au bout de trois ans de chômage, en France on touche le RSA et là, c'est la précarité assurée », explique-t-il, en citant l'exemple d'une salariée de 57 ans, licenciée lors du plan social de 2006 et qui n'a pas réussi à trouver un autre emploi. De plus, il lui manque 6 mois de cotisation pour pouvoir bénéficier d'une préretraite. « Mais de tout ça, la direction de Villeroy n'en a rien à foutre. Ce qu'ils font, c'est tout simplement de la barbarie industrielle », ajoute Matarazzo. La pilule est d'autant plus amère à avaler qu'il semble clair que la direction ment depuis des années en prétendant vouloir conserver le site. Il y a quatre ans déjà, la direction avait fait entendre qu'elle désirait vendre ce terrain et début 2008, elle a créé une société immobilière « Rollingergrund Premium Properties s.a ». « En 2006, ils se sont déjà débarrassés du travail à haute plus-value, il n'est donc pas étonnant qu'il faille tout fermer maintenant. C'était une stratégie préparée de longue date », explique Jean-Claude Bernardini.